Projet de note de synthèse CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014

Elu-pilote: Philippe LAMARCHE

Objet : Compte administratif et affectation des résultats - Exercice 2013 - Ville

Mesdames, Messieurs,

Le Compte administratif (CA) 2013 rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives des dépenses (mandats) et des recettes (titres) de la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013. Il est concordance avec le Compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

La présentation de l'exécution du budget se déroulera en trois temps :

- I. Synthèse des principaux résultats financiers et actions menées au cours de l'année
- II. Analyse détaillée des comptes de l'exercice 2013
- III. Résultats de l'exercice, restes à réaliser et résultats à affecter

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS ET ACTIONS MENEES

A. Les grands équilibres

L'exécution budgétaire de l'exercice 2013 est caractérisée par les éléments d'équilibres suivants :

o <u>L'Epargne brute :</u>

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève à 20.7 M€. Cet excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement a permis à la Ville :

- De faire face au remboursement de la dette en capital
- De participer au financement des investissements réalisés

On notera en complément, que le taux d'épargne brute, résultant du rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement s'élève à 11 % (pour un plancher à 7%)

=	Epargne brute	20 758 461,56
	Dépenses réelles de fonctionnement	167 908 884,09
	Recettes réelles de fonctionnement	188 667 345,65

o <u>L'Epargne nette :</u>

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Ainsi, elle mesure la part des ressources courantes restantes après financement des charges courantes, des frais financiers et du remboursement de capital de la dette, pour financer les dépenses d'équipements.

Au titre de l'exercice 2013, le montant du remboursement en capital de la dette s'élève à 15.2 M€. Le taux d'épargne nette qui correspond au rapport entre l'épargne nette et les recettes réelles de fonctionnement est égal à 3 %.

=	Epargne nette	5 574 902,30
_	Remboursement du capital (annuité de l'exercice)	15 183 559,26
	Epargne Brute	20 758 461,56

o La capacité de désendettement :

Ce ratio théorique, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

=	Capacité de désendettement :	8,6
1	Epargne brute	20 758 461,56
	Encours de la dette au 31/12/2013	178 041 370,31

En supposant que la Ville consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, sa capacité de désendettement serait de 8.6 années (pour une alerte à 12 ans et un plafond à 15 ans).

<u>Les ressources d'investissement hors emprunts :</u>

Dans une optique d'optimisation du recours à l'emprunt, trois éléments ont permis à la collectivité de dégager davantage de ressources d'investissement hors emprunt, à savoir :

- la recherche de cofinancements auprès des partenaires pour un montant de 7.17 M€ complétés par diverses recettes d'investissement (déconsignations, opérations pour compte de tiers, etc.)
- le versement du Fonds de Compensation de la TVA relatif aux investissements de l'exercice 2011, pour 2.7 M€
- la Taxe d'aménagement égale à 941 K€

	Epargne nette	5 574 902,30
+	Subventions et autres recettes d'investissement	7 982 877,02
+	FCTVA et Taxe d'aménagement	3 663 374,00
=	Ressources d'investissement hors emprunt	17 221 153,32

On notera que suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes, la Ville a procédé en 2013 à une ré-imputation des aides versées en 1998 à la SEMIMO. A cet effet, il a été émis un titre de recette au compte 2764 et un mandat de dépense au compte 20422, pour un montant identique de 40 496 493.83 € au cours de l'exercice 2013.

S'agissant d'une régularisation comptable à caractère exceptionnel, et dans le but de pouvoir effectuer des comparaisons à périmètre constant, le montant de 40 496 493.83 euros n'a pas été comptabilisé dans les autres recettes d'investissements de cet indicateur ni dans les dépenses réelles d'investissement hors emprunt du prochain indicateur.

o Le besoin de financement des investissements de l'exercice :

Les dépenses d'investissements hors dette s'élèvent à 55.9 M€, ce qui traduit un besoin de financement par emprunt égal à 38.7 M€, soit un taux de financement des investissements par l'emprunt de 69%.

	Besoin de financement des investissements de l'exercice	
-	Dépenses réelles d'investissement (hors emprunt)	55 959 573,13
	Ressources d'investissement hors emprunt	17 221 153,32

o L'évolution de l'endettement de la ville : le Capital Restant Du (CRD) au 31/12

Au Compte administratif 2013, le montant du Capital Restant Du s'élève à 178 M€. L'évolution du CRD est présentée sur la période de 2007 à 2013 à travers le graphique ci-dessous :

B. Présentation synthétique des principales actions mises en place

Les principales actions menées sont les suivantes :

- Dans le domaine de la solidarité, avec une subvention versée de 1.836 M€ au CCAS (+2 % par rapport au CA 2012), la Ville a maintenu son niveau de financement du Centre Communal d'Action Sociale en termes de moyens de fonctionnement. Parmi ces actions, on trouve le financement de l'Epicerie solidaire Aurore qui permet aux montreuillois en difficultés financières d'acheter des produits alimentaires à moindre frais, la diversification des activités à destination des séniors ou encore le développement de l'activité d'accueil, d'orientation et d'évaluation du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.
- Au sujet de la **MOUS ROM**, on notera le relogement des familles et le suivi au titre de leur insertion socioprofessionnelle.
- Dans le domaine **scolaire**, la Ville a investi dans la réhabilitation de l'école Voltaire et dans la création d'un autre groupe scolaire dans le Bas Montreuil (Françoise Héritier) qui a ouvert ses portes à la rentrée 2013. D'autre part, l'ouverture du groupe scolaire Résistance, situé au Centre-ville, sera effective à la rentrée 2014.

- Le secteur de la **Jeunesse**, dont le service a vu ses dépenses de fonctionnement augmenter de 6.7 % pour s'établir à 1.3 M€, est caractérisé par la hausse des places en colonies de vacances, le renforcement des effectifs du pôle 16-25 ans, des actions transversales entre quartiers pour les 11-16 ans, ainsi qu'une hausse des moyens en ce qui concerne le personnel vacataire.
- Avec une augmentation des réalisations budgétaires de 33.6 % (section de fonctionnement) par rapport au Compte administratif 2012, les actions de propreté urbaine ont été développées au cours de l'exercice 2013.
- Dans le domaine de la Petite Enfance, l'exercice 2013 s'est caractérisé par l'ouverture de la crèche « Sur le toit » avec la création d'un nouveau relais petite enfance, ainsi que la création d'un multi-accueil avec un bus itinérant (Soli'mômes) de quinze places dans le quartier Montreau-Le Morillon.
- La poursuite de l'entretien et du renouvellement du patrimoine bâti avec les mises en sécurité, les mises aux normes incendie ou électriques, la réfection de toitures, des façades etc., dans les bâtiments communaux.

II. ANALYSE DÉTAILLÉE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

La détermination du résultat final de l'exercice 2013 pour les deux sections est la suivante :

o La section d'investissement

- Le résultat 2013 de la section d'investissement correspond au résultat de l'année, à savoir la somme des recettes constatées moins la somme des dépenses réalisées, corrigé du résultat de l'année 2012 et des restes à réaliser aussi bien en dépenses qu'en recettes.
- Les restes à réaliser en investissement correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au cours de l'exercice 2013.

La section de fonctionnement

- Le résultat de fonctionnement est égal au résultat de l'année 2013 (recettes constatées dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2012.
- Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement prévu au budget n'est pas exécuté au cours de l'exercice, lequel se termine logiquement par un « besoin de financement » en investissement et un excédent en fonctionnement, le Conseil Municipal constatant ces deux résultats au Compte administratif. Ce résultat 2013 constaté est ensuite intégré au Budget supplémentaire 2014.

Le résultat final du Compte administratif 2013 est caractérisé par un **excédent de 2 964 151.55** euros. Cet excédent se répartit différemment entre les deux sections du budget :

Excédent de fonctionnement (résultat reporté inclus)	14 030 432,28
- Besoin de financement en investissement	11 066 280,73
= Excédent net de fonctionnement 2013	2 964 151,55

L'analyse détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement permettra de mieux appréhender les réalisations budgétaires et le sens du résultat de l'exercice.

A. ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il convient au préalable de présenter les soldes suivants concernant la section de fonctionnement :

<u>Le solde général de fonctionnement : 14 M€</u>

Pour la deuxième année consécutive, le résultat d'exécution de la section de fonctionnement est en diminution par rapport à l'exercice précédent à savoir : 14 M€ contre 21.3 M€ en 2012, soit une baisse de 34.1 %. En effet, les recettes perçues en 2013 sont supérieures de 13.5 M€ (hors résultat reporté) par rapport aux dépenses réalisées au cours de l'exercice, contre 20.8 M€ en 2012.

Ces chiffres doivent être relativisés dans la mesure où ils comprennent les opérations d'ordre (opérations relatives à la gestion du patrimoine, prévues par l'instruction budgétaire M14 et qui s'effectuent sans décaissement ou encaissement, à la différence des opérations réelles), qui sont des opérations bilancielles, et les opérations réelles, qui traduisent plus fidèlement les tendances budgétaires.

o <u>Le solde des opérations réelles de fonctionnement : 20.76 M€</u>

Les opérations réelles de fonctionnement présentent un solde de 20.8 M€ (épargne brute), soit une diminution de 27.5 % par rapport au Compte administratif 2012 (28.6 M€). Cette évolution s'explique par une hausse des dépenses réelles de 2.3 % avec un montant de 167.9 M€ au CA 2013, combinée à une baisse des recettes réelles (188.6 M€) de -2.2 % par rapport au CA 2012.

	CA 2012	CA 2013	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	192 824 843,14	188 667 345,65	-2,2%
Dépenses réelles de fonctionnement	164 181 868,99	167 908 884,09	+2,3%
Solde des opérations réelles de fonctionnement	28 642 974,15	20 758 461,56	-27,5%

Le solde des opérations courantes de fonctionnement

Les opérations courantes correspondent au total des opérations réelles auquel on déduit les charges et produits financiers ainsi que les dépenses et recettes exceptionnelles. En 2013, le solde des opérations courantes s'élève à 23.6 M€ contre 30.9 M€ en 2012, soit une diminution de 23.7 %.

La baisse de ce solde se traduit par une hausse des dépenses de gestion courante de 2.7 % conjuguée à une baisse de 1.7 % des recettes courantes.

	CA 2012	CA 2013	Evolution
Recettes de gestion courante	188 039 685,62	184 886 292,35	-1,7%
Dépenses de gestion courante	157 093 630,03	161 284 515,04	+2,7%
Solde des opérations courantes de fonctionnement	30 946 055,59	23 601 777,31	-23,7%

Par voie de conséquence, l'épargne de gestion courante diminue de 23.7% par rapport à l'exercice 2012.

1) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 188.9 M€ (-2.8 %)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des recettes de fonctionnement (mouvements réels et d'ordre) par chapitre budgétaire avec leur taux de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires et leur part dans le total des recettes réelles de fonctionnement (RRF).

Ch	Libellé	CA 2012	Budget courant	CA 2013	% réalisé	CA 2013 vs CA 2012	Part RRF
01 3	Atténuation de charges	1 259 785,34	1 190 116,30	1 865 778,26	156,8%	48,1%	1,0%
70	Produits des services du .domaine et ventes diverses	23 279 454,49	18 031 365,42	18 955 887,17	105,1%	-18,6%	10,0%
73	Impôts et taxes	123 933 029,95	124 589 003,68	122 797 689,75	98,6%	-0,9%	65,1%
	Dont :						
	Taxes foncières & d'habitation	66 263 383,00	67 344 615,00	68 194 880,00	101,3 %	2,9%	36,1%
	Attribution de Compensation	46 287 103,90	45 500 000,00	43 239 624,10	95,0%	-6,6%	22,9%
	Fds de sol. des communes IDF	3 129 230,00	3 755 075,00	3 755 075,00	100,0 %	20,0%	2,0%
74	Dotations et participations	36 036 828,10	35 942 865,66	37 506 850,09	104,4%	4,1%	19,9%
	Dont : Dotation forfaitaire (DGF)	21 377 824,00	20 980 151,00	20 980 151,00	100,0 %	-1,9%	11,1%
	Dotation de Solidarité Urbaine	2 481 452,00	2 524 877,00	2 524 877,00	100,0 %	1,7%	1,3%
	Subventions et participations	7 576 476,93	8 271 443,66	9 844 086,09	119,0%	29,9%	5,2%
	Compensation des exonérations fiscales (TP, TH, TF et autres)	3 444 717,00	3 197 524,00	3 198 698,00	100,0 %	-7,1%	1,7%
	Dot. Gén. de décentralisation	496 458,00	488 557,00	488 725,00	100,0 %	-1,6%	0,3%
	Dotation Nationale de Péréquation	501 528,00	417 940,00	417 940,00	100,0 %	-16,7%	0,2%
75	Autres Produits de Gest. Courante	3 530 587,74	3 978 853,19	3 760 087,08	94,5%	6,5%	2,0%
	Total des recettes de gestion courante	188 039 685,62	183 732 204,25	184 886 292,35	100,6%	-1,7%	98,0%
76	Produits financiers	73 651,73	556 556,00	60 441,20	10,9%	-17,9%	0,03%
77	Produits exceptionnels	4 711 505,79	512 695,21	3 720 612,10	725,7%	-21,0%	2,0%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	192 824 843,14	184 801 455,46	188 667 345,65	102,1%	-2,2%	100,0%
04 2	Opé. ordre transfert sections	1 511 604,13	217 143,44	227 509,78	104,8%	-84,9%	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 511 604,13	217 143,44	227 509,78	104,8%	-84,9%	
	TOTAL	194 336 447,27	185 018 598,90	188 894 855,43	102,1%	-2,8%	

a) Les recettes réelles de fonctionnement : 188.7 M€ (-2.2 %)

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées des recettes de gestion courante ainsi que des produits financiers et exceptionnels.

- 1. Les recettes de gestion courante : 184.9 M€ (-1.7 %)
 - i. La fiscalité et l'attribution de compensation : 122.8 M€ soit 65.1 % des RRF

❖ L'attribution de compensation (43.2 M€) : une recette en baisse en période de transferts

L'attribution de compensation (AC) est versée par la Communauté d'Agglomération Est Ensemble pour la quatrième année consécutive en remplacement de la Taxe professionnelle, d'une composante de la dotation forfaitaire, et depuis 2011 de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), total ensuite diminué du montant des charges nettes transférées. A noter qu'en 2013, après une période transitoire de mise à disposition, des compétences issues de la définition de l'intérêt communautaire ont été définitivement transférées à la CAEE : le stade nautique M. Thorez, les bibliothèques, le conservatoire, et le développement économique.

L'attribution de compensation, d'un montant de 43.2 M€, représente 23 % des recettes réelles de fonctionnement et enregistre une baisse de 3 M€ par rapport au Compte administratif 2012, soit une diminution de 7 %.

A noter que les travaux d'évaluation des charges afférentes aux compétences transférées depuis 2012 se sont poursuivis en 2013 mais ne sont pas encore finalisés, du fait de la complexité et de la diversité des items à évaluer. Toutefois, l'avancée des travaux de 2013 a abouti à un rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) voté par cette instance le 16 janvier 2014 et permettant de déterminer l'AC 2013.

Les impôts locaux (Taxes foncières et d'habitation), les droits de mutations et autres recettes fiscales : des recettes évolutives

- O Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle a été transférée à la CAEE. Ainsi, les impôts locaux ne comprennent plus que les **trois taxes "ménages"**, à savoir la Taxe d'habitation et les Taxes sur le foncier bâti et sur le non bâti. Ces recettes fiscales, d'un montant de 68.2 M€ sont caractérisées par une progression de 3 %, soit + 1.9 M€ en valeur par rapport au CA 2012. Ainsi, elles représentent 56 % des recettes du chapitre 73 et plus d'un tiers des recettes réelles de fonctionnement.
 - Cette augmentation est due uniquement à la revalorisation nationale des valeurs locatives (+1,8%) et à la progression physique des bases de la fiscalité ménage.
- o La Taxe additionnelle sur les droits de mutations au titre de l'exercice 2013 s'élève à 3.9 M€ soit une évolution négative de -22 %. Il convient de souligner que cette taxe est assez volatile puisque principalement indexée sur le nombre et le montant des transactions immobilières sur la commune. Par voie de conséquence, la baisse constatée en 2013 de 1.1

M€ s'expliquerait par un essoufflement du marché immobilier local par rapport aux 2 années précédentes.

- Le Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF), qui dépend de la position de la Ville par rapport à la moyenne des communes d'Ile-de-France dont la population est supérieure à 10 000 habitants, a fait l'objet d'une réforme en loi de finances 2012 avec l'abandon de l'un des quatre critères existants. Depuis cette réforme et après une baisse en 2012, le montant du FSRIF attribué à la Ville est désormais figé à compter de 2013 à hauteur de 3.75 M€.
- A noter la hausse très forte du Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC) en 2013, du fait de la modification votée en loi de finances 2013 de la répartition de droit commun de ce fonds entre la CAEE et ses 9 villes membres, cette nouvelle répartition s'avérant très favorable aux villes.
- Les autres recettes à caractère fiscal d'un total de 3.7 M€, soit + 14.1 % au titre de l'année 2013, sont composées des éléments suivants :

Libellé	CA 2012	CA 2013	Variation
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	240 282,00	850 040,00	253,8%
Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères	540,00	0,00	-100,0%
Droits de stationnement	1 119 639,90	963 877,32	-13,9%
Taxe sur l'électricité	1 546 656,96	1 680 257,70	8,6%
Taxes de séjour	276 778,32	198 857,03	-28,2%
Impôts sur les spectacles	14 588,57	5 354,87	-63,3%
Emplacements publicitaires	42 656,72	0,00	-100,0%
TOTAL	3 241 142,47	3 698 386,92	14,1%

Le produit des emplacements publicitaires n'a exceptionnellement pas pu être réalisé avant la fin 2013, du fait d'une difficulté informatique résolue depuis, mais ayant généré un décalage sur 2014 de la réclamation de ces recettes.

ii. Les dotations, compensations et subventions : 37.5 M€ soit 20 % des RRF

Les recettes du chapitre 74 ont progressé de 4.1 % sur l'année 2013 pour atteindre un niveau de 37.5 M€, soit une hausse de 1.47 M€. Ces recettes regroupent trois catégories :

- Les dotations de l'Etat
- Les recettes de subventions (natures 747*)
- Les compensations fiscales (natures 748*)

Les dotations de l'Etat : 24.4 M€

On constate une baisse des dotations versées par l'Etat, et ce phénomène s'est accentué en 2013 avec une baisse globale de -1.8 % contre -0.5 % en 2012. Le montant total des dotations s'élève ainsi au Compte administratif 2013 à 24.4 M€ alors qu'il était de 24.9 M€ au CA 2012. Elles représentent 13 % des recettes réelles de fonctionnement.

Cette réduction s'explique par l'effort de plus en plus conséquent demandé par l'Etat aux collectivités territoriales dans le cadre de sa politique de retour à l'équilibre budgétaire.

- La dotation forfaitaire qui est la principale dotation versée par l'Etat s'élève en 2013 à 20.98
 M€ contre 21.38 M€ en 2012, soit une diminution de 2 % et une perte en valeur de 397 673 euros. Il s'agit de la quatrième année consécutive de baisse de la dotation forfaitaire.
- o La dotation de solidarité urbaine, dont l'objet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées, a augmenté de 2% pour atteindre un montant de 2.5 M€, soit 44 K€ supplémentaires au CA 2013.
- o Avec une perte de 83 K€ par rapport au Compte administratif 2012, la dotation nationale de péréquation s'élève à 418 K€, soit une baisse de -17 %. Ce recul s'explique parce que la Ville est devenue inéligible à cette dotation en 2012, et perçoit depuis une dotation en diminution progressive.
- o La dotation générale de décentralisation enregistre une légère baisse avec un versement de 488 K€ au CA 2013 au lieu de 496 K€ pour l'année 2012, soit une régression de -2%.

❖ Les recettes de subventions : 9.8 M €

Les subventions relatives aux activités menées par la Ville, ont enregistré une forte hausse de l'ordre de 30 % soit une augmentation en valeur de 2.3 M€, pour atteindre 9.8 M€ au Compte administratif 2013.

Les partenaires de la Ville en matière de recettes de subventions de fonctionnement sont les suivants :

Natur e	Financeur	CA 2012	CA 2013	Variation	Part 2013*
74718	Autres (Etat et agences nationales)	729 139,40	1 955 824,02	168,2%	19,9%
7472	Régions	505 007,43	519 496,97	2,9%	5,3%
7473	Départements	765 254,63	1 246 581,16	62,9%	12,7%
74748	Autres communes	870,00	435,00	-50,0%	0,0%
7476	C.C.A.S et Caisses des Ecoles	155 136,00	348 058,57	124,4%	3,5%
7477	Budget Com. et Fds structurels	169 791,30	244 514,95	44,0%	2,5%
7478	Autres organismes	5 251 278,17	5 529 175,42	5,3%	56,2%
	TOTAL	7 576 476,93	9 844 086,09	29,9%	100,0%

^{*} correspond à la part de chaque financeur dans l'ensemble de ces recettes de subventions de l'exercice 2013

On notera que les subventions issues des autres organismes, sur la nature 7478, proviennent essentiellement de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les compensations fiscales : 3.2 M€

Les compensations fiscales sont versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national. Depuis 2007, on constate une baisse continue du montant global des compensations fiscales, votées en baisse dans chaque loi de Finances. En effet, elles s'élèvent à 3.2 M€ au CA 2013 contre 3.5 M€ lors du précédent exercice, soit une baisse de -7.2 %.

Cette diminution globale résulte essentiellement de la chute de la compensation au titre de l'extaxe professionnelle, devenue variable d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités, soit une baisse une perte de 230 K€ entre 2012 et 2013 pour Montreuil (variation négative de -16.3 %).

iii. <u>Les produits des services du domaine et les autres produits : 22.7 M€ soit 12 % des recettes réelles</u>

Au titre des participations des usagers des services municipaux, du produit d'exploitation du domaine de la ville et des autres produits de gestion courante (comptes 70 et 75), la ville a perçu en 2013 un total de 22.7 M€ qui traduit une diminution de 15.3 %.

Les recettes des produits du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Ces recettes, d'un montant de 18.9 M€ au titre de l'année 2013, enregistrent une diminution de 18.6% par rapport au CA 2012 et représentent 10 % des recettes réelles de fonctionnement contre 12.1 % lors du précédent Compte administratif. Elles sont caractérisées par deux principaux blocs :

- Les recettes de refacturation à la CAEE, imputées sur la nature comptable 70876, sont relatives à toutes les charges encore supportées par la Ville au cours de la période transitoire de mise à disposition concernant les compétences transférées.

 Ces recettes de refacturation, qui s'élèvent à 6.2 M€ sont en net recul dans la mesure où elles diminuent presque de moitié (- 48 %) pour ne représenter qu'un tiers du total des recettes du chapitre 70 au CA 2013 contre une part de 52 % l'année précédente.

 Cette diminution des refacturations à la CAEE reflète la baisse des dépenses supportées par Montreuil pendant la mise à disposition, du fait du transfert définitif de plusieurs compétences en 2013.
- Les recettes des prestations rendues aux usagers, imputées sur les natures 706*, sont globalement en hausse de 6.2 % avec un montant de 10.8 M€. Elles constituent 57 % du chapitre 70.

 Néanmoins, même si l'ensemble de ces recettes est en progression, on note des évolutions diverses. En effet l'augmentation concerne les recettes des prestations à caractère social (5.8 M€ soit +10 %), périscolaire (3.7 M€ soit +18 %) ainsi que les loisirs (14 K€ soit +19 %), qui s'expliquent par l'augmentation des usagers et l'ouverture de nouveaux équipements (par exemple crèche Sur le Toit, école et centre de loisirs Voltaire). Les diminutions constatées au CA 2013 sont constituées des prestations à caractère culturel (702 K€ soit -34 %) et sportif (865 K€ sot -8 %), qui s'expliquent par les transferts de compétences à la CAEE en 2013, à savoir les bibliothèques et le conservatoire pour la Culture et le stade nautique pour le Sport.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

En progression de 6.5 % par rapport au Compte administratif 2012, les autres produits de gestion courante s'élèvent à un montant de 3.7 M€ et représentent 2 % des recettes réelles de fonctionnement. Ces recettes recouvrent principalement les loyers de la Ville, certaines redevances et des remboursements divers (sinistres,...) qui varient d'un exercice à l'autre.

2. Les autres recettes réelles de fonctionnement : 3.8 M€

Parmi ces recettes, on trouve les produits financiers au chapitre 76 et les produits exceptionnels imputés au chapitre 77.

i. Les produits financiers

Ces recettes, qui proviennent principalement des intérêts relatifs aux consignations immobilières, enregistrent une baisse de l'ordre de 18 % en 2013 pour un montant de 60 K€.

ii. Les produits exceptionnels

Imputés au chapitre 77, les produits exceptionnels sont en diminution de 21 % par rapport au CA 2012 et s'établissent à un montant de 3.7 M€ contre 4.7 M€ lors de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par la chute des divers produits sur opérations de gestion (698 K€ soit -35 %, correspondant à l'annulation de rattachements comptables) et des produits exceptionnels divers (308 K€ soit -59 %).

D'autre part, on notera que les produits de cessions (exécutés sur la nature 775) s'élèvent à 2.7 M€ en 2013, soit un recul de 6 %.

b) Les recettes d'ordre : 227 K€

Ces recettes fluctuent d'une année sur l'autre puisqu'elles dépendent des opérations patrimoniales comptabilisées dans l'année. Il s'agit ici de moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations. On retrouve cette même écriture dans les dépenses d'ordre d'investissement.

2) <u>LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 175 M€ (+1 %)</u>

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des dépenses de fonctionnement (mouvements réels et d'ordre) par chapitre budgétaire avec leur taux de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires et leur part dans le total des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) :

Ch	Libellé	CA 2012	Budget courant	CA 2013	% réalisé	CA 2013 vs CA 2012	Part DRF
011	Charges à caractère général	40 793 309,70	45 639 172,23	42 088 802,75	92,2%	3,2%	25,1%
01	Charges de pers. & frais assimilés	101 938 504,13	107 147 019,00	105 930 887,66	98,9%	3,9%	63,1%
01	Atténuation de produits	343 074,56	238 354,00	216 507,96	90,8%	-36,9%	0,1%
65	Autres Ch. de gestion courante	14 018 741,64	13 647 570,80	13 048 316,67	95,6%	-6,9%	7,8%
T	otal des dépenses de gestion courante	157 093 630,03	166 672 116,03	161 284 515,04	96,8%	2,7%	96,1%
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	5 215 973,84 1 872 265,12	7 850 000,00 1 717 385,14	5 218 888,17 1 405 480,88	66,5% 81,8%	0,1% -24,9%	3,1% 0,8%
Tota	des dépenses réelles de fonctionnement	164 181 868,99	176 239 501,17	167 908 884,09	95,3%	2,3%	100,0%
02 3 04 2	Virement à la section d'inv. Opérations ordre transfert sections	9 399 447,16	4 520 793,14 4 797 465,73	7 494 700,20	156,2 %	-20,3%	

Total des dépenses d'ordre de fonct.	9 399 447,16	9 318 258,87	7 494 700,20	80,4%	-20,3%	
TOTAL	173 581 316,15	185 557 760,04	175 403 584,29	94.5%	1.0%	

a) Les dépenses réelles de fonctionnement : 168 M€ (+2.3 %)

Les dépenses réelles de fonctionnement sont composées des charges de gestion courante, financières et exceptionnelles. Elles progressent de 2.3 % par rapport au Compte administratif 2012 pour s'établir à 168 M€, soit une hausse en valeur de 3.7 M€.

1. Les dépenses de gestion courante : 161.2 M€ (+2.7 %)

Par rapport au Compte administratif, elles progressent de 2.7 % soit en valeur + 4.1 M€. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel (+3.9 %) mais également les charges à caractère général (+3.2 %) malgré la baisse des autres charges de gestion courante (-6.9 %).

i. Les charges de personnel : 106 M€ soit 63 % des DRF

Les charges de personnel, qui sont imputées sur le chapitre 012, ont enregistré une augmentation de 3.9 %, soit en valeur une hausse de 4 M€. Il convient de souligner que l'année 2013 s'est caractérisée par la poursuite de la mise en place de la politique sociale composée de plusieurs mesures importantes en faveur des employés communaux (tickets restaurants, aide à la rentrée scolaire, participation aux frais de mutuelle et prévoyance), par la nécessité d'effectuer des recrutements dans le cadre de l'ouverture de plusieurs nouveaux équipements municipaux (crèche Sur le Toit, école F. Héritier), et par l'intégration de 9 agents du SICIM.

ii. <u>Les charges à caractère général : 42 M€ soit 25 % des DRF</u>

Les « <u>Charges à caractère général »</u> regroupent toutes les dépenses "usuelles", à savoir les achats, les fluides, les locations mobilières et immobilières, les rémunérations des délégataires de service public, les entretiens et réparations, les assurances, les dépenses de formation, les honoraires, les publications, les frais d'affranchissement et de télécommunications, les cotisations, les frais de gardiennage, etc.

Même si l'on constate au sein de ce chapitre (011) des variations diverses, les charges à caractère général ont globalement augmenté de 3.2 % par rapport au Compte administratif 2012, soit +1.2 M€.

Les principales explications de cette progression sont :

<u>la hausse des reversements de recettes encaissées par la Ville pour le compte de la CAEE</u>, pendant la période transitoire de mise à disposition. En effet, ces reversements, imputés sur la nature 62876, ont doublé pour atteindre 1.3 M€ au CA 2013 contre 626 K€

- au CA 2012, la Ville reversant les recettes à la CAEE après les avoir d'abord encaissées d'où un délai de traitement nécessaire.
- Les charges locatives et de copropriétés ont également doublé par rapport au CA 2012 avec une hausse en valeur de 1M€. Cette augmentation s'explique essentiellement par des modifications d'imputations concernant des travaux de rénovation à Mozinor, relevant pour la Trésorerie municipale d'une comptabilisation en dépenses de fonctionnement au lieu de dépenses d'investissement.

iii. <u>Les autres charges de gestion courante : 13 M€ soit 7.8 % des DRF</u>

Ces dépenses sont regroupées au sein du chapitre 65, et correspondent aux diverses participations de la collectivité : contingents et participations obligatoires, contingent du service départemental incendie, cotisation au SICIM (Syndicat Intercommunal du Centre Informatique de Montreuil), subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS et à la Caisse des écoles ainsi que les indemnités aux élus.

Ces charges enregistrent une diminution de 6.9 % pour s'établir à 13 M€, soit en valeur une baisse de 970 K€. Ce recul résulte essentiellement de la dissolution en cours du SICIM, après intégration des missions à la Ville et de 9 agents au sein des services municipaux.

2. Les autres dépenses réelles de fonctionnement : 6.6 M€ (-6.5%)

Ces dépenses sont composées des charges financières et exceptionnelles, qui ont dans leur ensemble régressé de 6.5 % (-464 K€) par rapport au CA 2012.

i. Les frais financiers

Les frais financiers, c'est-à-dire essentiellement les intérêts de la dette, mandatés au chapitre 66, s'élèvent à 5,2M€ au Compte administratif 2013. Après quatre années consécutives de baisse entre 2009 et 2012, ces charges financières sont stables par rapport au CA 2012, et ne représentent plus que 3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

ii. Les charges exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) sont par définition non récurrentes d'une année à l'autre. Elles comprennent principalement des frais d'éviction commerciale liés à des projets d'aménagement, des annulations de titres de recettes, des bourses et prix et des subventions exceptionnelles. En 2013, ces dépenses exceptionnelles enregistrent une baisse de 25 % par rapport au Compte administratif 2012 (- 467 K€).

b) Les dépenses d'ordre : 7.5 M€(-20.3 %)

Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements, à la valeur nette comptable des immobilisations cédées, et aux plus-values sur cessions. Ces dépenses d'ordre régressent de 20.3 % par rapport au CA 2012. La baisse s'explique

principalement par une diminution de la valeur nette comptable des immobilisations cédées (1.6 M€, soit -43 %).

B. ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le **solde d'exécution** de la section d'investissement, qui correspond à la différence entre les titres émis (recettes) et les mandats de paiement effectués (dépenses) au cours de l'exercice, présente un déficit de 7.6 M€.

Le **résultat final** de la section d'investissement, qui est l'addition à ce solde d'exécution, du résultat 2012 reporté (-10.1 M€) et des restes à réaliser en dépenses et en recettes (solde excédentaire égal à 6.6 M€), s'établit donc en 2013 à -11 066 280.73 euros.

Le besoin de financement en investissement est tout à fait normal, puisque selon l'instruction budgétaire M14, l'excédent constaté en fonctionnement est affecté à la couverture de ce besoin.

1) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 110.3 M€ (-7.5 %)

Les recettes d'investissement (mouvements réels et d'ordre) s'élèvent à 110 314 824.07 € soit une diminution de 7.5 % (-9 M€). Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous avec les parts de chaque chapitre dans les recettes réelles d'investissements (RRI) :

Ch	Libellé	CA 2012	Budget courant	CA 2013	% réalisé	CA 2013 vs CA 2012	Part RRI
13	Subventions d'investissement	2 802 489,77	20 269 590,22	7 169 701,27	35,4%	155,8%	7,4%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	57 376 382,00	74 001 583,00	23 460 411,06	31,7%	-59,1%	24,2%
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	278 351,79			0,3%
204	Subventions d'équip. versées	31 637,57	0,00	0,00		-100,0%	0,0%
21	Immobilisations corporelles		0,00	146 052,48			0,2%
23	Immobilisations en cours		0,00	27 799,86			0,0%
	Total des recettes d'équipement	60 210 509,34	94 271 173,22	31 082 316,46	33,0%	-48,4%	32,1%
10	Dot., fonds divers et réserves	4 628 821,00	4 222 731,00	3 663 374,00	86,8%	-20,9%	3,8%
106 8	Excédents de fonct. capitalisé	26 306 788,75	20 764 763,83	20 764 763,83	100,0 %	-21,1%	21,4%
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 206,00	11 000,00	6 298,00	57,3%	-12,6%	0,0%
27	Autres Immo. Financières	310 650,00	40 496 494,00	40 832 893,83	100,8 %	13044,3%	42,2%
024	Produits cessions immobilisation		7 335 393,62		0,0%		0,0%
	Total des recettes financières	31 253 465,75	72 830 382,45	65 267 329,66	89,6%	108,8%	67,4%

454 2	Total des opé pour le compte de tiers	365 614,75	683 343,83	470 477,75	68,8%	28,7%	0,5%
То	tal des recettes réelles d'investissement	91 829 589,84	167 784 899,50	96 820 123,87	57,7%	5,4%	100,0 %
021	Virement de la section de fonctionnement		4 520 793,14	- 40 4 00 00	0,0% 156,2	20.00/	
040	Opé d'ordre de transfert entre sections Opé patrimoniales	9 399 447,16 17 999 998,54	4 797 465,73 6 000 000,00	7 494 700,20 6 000 000,00	% 100,0	-20,3% -66,7%	
_	tal des recettes d'ordre d'investissement	27 399 445,70	15 318 258,87	13 494 700,20	% 88,1%	-50,7%	
	TOTAL	119 229 035,54	183 103 158,37	110 314 824,07	60,2%	-7,5%	

a) Les recettes réelles d'investissement : 96.8 M€ (+5.4 %)

1. Les emprunts et dettes assimilées : 23.5 M€

Après quatre années consécutives de désendettement, à hauteur de 40 M€ fin 2012, la Ville a enregistré en 2013 une légère augmentation de sa dette, de 4.9 % soit en valeur 8,3 M€, aboutissant ainsi à un encours de dette de 178 M€ fin 2013. Il convient de souligner que le niveau d'endettement de la collectivité a régressé fin 2013 de 12 % par rapport à l'exercice 2008.

On notera également que malgré une diminution de l'épargne brute (qui correspond aux recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement), la capacité de désendettement de la Ville est égale à 8.6 ans fin 2013, ce qui reste un bon résultat, dans la mesure où le seuil critique est estimé à 15 ans.

2. Les dotations et fonds propres : 3.7 M€ (-21 %)

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » se compose, en dehors de l'affectation au financement de l'investissement 2012 (compte 1068), du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et de la Taxe d'aménagement. D'un point de vue global, ces deux recettes ont diminué de 21 % passant de 4.6 M€ en 2012 à 3.7 M€ au CA 2013. Néanmoins ces dernières ont connu des trajectoires différentes :

- Le FCTVA correspond au remboursement partiel par l'Etat de la TVA payée par la collectivité sur les investissements réalisés 2 ans avant, c'est-à-dire 2011. Cette recette enregistre une hausse de 7.8 % pour s'établir à 2.7 M€, soit une hausse en valeur de 200 K€.
- La **Taxe d'aménagement**, dont la Ville ne maîtrise pas le recouvrement, est caractérisée par une chute de 55.3 %, pour un montant de 940 K€ contre 2.1 M€ en 2012.

3. Les subventions d'investissement : 7.2 M€ (+156 %)

Parmi les subventions d'investissement, on distingue des subventions perçues de la part des principaux financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département, la CAEE, et les autres

subventions, qui sont versées par divers organismes. Dans l'ensemble, le chapitre 13 enregistre une hausse exponentielle de 156 % par rapport au Compte administratif 2012, passant de 2.8 M€ à 7.2 M€ au CA 2013.

i. Les principaux financeurs

Mis à part les recettes de subventions versées par le Conseil Général qui sont en diminution de 752 K€, les autres principaux partenaires sont caractérisés par des versements en hausse, à savoir : +631 K€ pour l'Etat, +441K€ pour la Région et +1.7 M€ pour la CAEE (correspondant principalement à la perception en 2013 du 1^{er} tiers de la subvention communautaire sur le projet d'école Boissière Acacia).

ii. Les autres subventions d'investissement

Elles sont composées de divers organismes (900 K€) dont la progression s'élève à +167 %, des amendes de police pour un montant de 671 K€ soit +63 %, et surtout des participations encaissées par la Ville dans le cadre des Programmes d'Aménagement d'Ensemble (PAE) pour 1.5 M€. On notera en ce qui concerne les PAE que 2013 constitue la première année où la Ville perçoit ce type de recette.

4. Les autres immobilisations financières (hors régularisation Semimo) : 336 K€ (+8.3 %)

Après deux années de baisse en 2011 et 2012, les autres immobilisations financières, à savoir les déconsignations, augmentent légèrement de 8.3 %, soit une progression de 26 K€ au CA 2013.

Comme évoqué en Partie I du présent rapport, la ré-imputation comptable suite à l'observation de la Chambre Régionale des Comptes, des aides versées en 1998 à la SEMIMO pour 40 496 493.83 €, n'a pas été comptabilisée dans l'analyse de ce chapitre de recette, dans la mesure où cette présentation du chapitre 27 est effectuée à périmètre constant.

5. Les opérations pour compte de tiers : 470 K€ (+28.7%)

L'essentiel de ces recettes provient de remboursements par les propriétaires de travaux effectués par la Mairie sur des bâtiments en péril, remboursements qui sont en augmentation au CA 2013 de 28.7 % par rapport au CA 2012.

b) Les recettes d'ordre : 13.5 M€ (-50.7 %)

Les recettes d'ordre d'investissement se composent des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions, toutes ces écritures représentant des contreparties comptables des dépenses d'ordre de fonctionnement S'y ajoutent les écritures relevant uniquement de la section d'investissement, au chapitre 041, qui sont égales en recettes et en dépenses.

2) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 117.9 M€ (-8.8 %)

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2013 à 117 872 560.73 €, soit une diminution de 8.8 % par rapport au CA 2012. Elles sont composées des dépenses réelles pour la somme de 111 645 050.95 €, et des dépenses d'ordre pour 6 227 509.78 €.

Ces dépenses sont présentées dans le tableau ci-dessous avec les parts de chaque chapitre dans les dépenses réelles d'investissements (DRI) :

Ch	Libellé	CA 2012	Budget courant	CA 2013	% réalisé	CA 2013 vs CA 2012	Part DRI
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 150 029,67	7 738 795,56	3 077 875,17	39,8%	-2,3%	2,8%
204	Subventions d'équip. versées	1 483 777,17	51 545 915,34	48 626 524,89	94,3%	3177,2%	43,6%
21	Immobilisations corporelles	16 332 485,59	45 276 982,81	22 183 979,19	49,0%	35,8%	19,9%
23	Immobilisations en cours	14 536 663,97	35 621 207,34	21 721 460,43	61,0%	49,4%	19,5%
	Total des dépenses d'équipement	35 502 956,40	140 182 901,05	95 609 839,68	68,2%	169,3%	85,6%
10	Dot., fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00			0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165 pour 2012 uniquement)	73 060 176,49	24 391 807,00	15 188 983,99	62,3%	-79,2%	13,6%
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 246,00				-100,0%	0,0%
26	Part. & Cré. Ratt. à des Part.	22 500,00	764 530,00	0,00	0,0%	-100,0%	0,0%
27	Autres Immo. Financières	569 700,00	752 600,00	634 450,00	84,3%	11,4%	0,6%
	Total des dépenses financières	73 663 622,49	25 908 937,00	15 823 433,99	61,1%	-78,5%	14,2%
454 2	Total des opé pour le compte de tiers	609 109,10	683 989,24	211 777,28	31,0%	-65,2%	0,2%
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	109 775 687,99	166 775 827,29	111 645 050,95	66,9%	1,7%	100,0 %
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	1 511 604,13	217 143,44	227 509,78	104,8 %	-85,0%	0,2%
041	Opé patrimoniales	17 999 998,54	6 000 000,00	6 000 000,00	100,0 %	-66,7%	5,4%
Tota	I des dépenses d'ordre d'investissement	19 511 602,67	6 217 143,44	6 227 509,78	100,2	-68,1%	
	TOTAL	129 287 290,66	172 992 970,73	117 872 560,73	68,1%	-8,8%	

a) Les dépenses réelles d'investissement : 111.6 M€ (+1.7 %)

1. Les dépenses d'équipement : 95.6 M€ (+170 %)

A périmètre constant, c'est-à-dire en excluant les 40.5 M€ de régularisation de la SEMIMO (au chapitre 204 intitulé subventions d'équipements versées), <u>les dépenses d'équipement</u> qui comprennent les études, les acquisitions, les travaux ainsi que les subventions versées, <u>progressent de 55.2 %</u> soit en valeur une hausse de 19.6 M€, pour s'établir à **55.1 M**€ contre 35.5 M€ au CA 2012.

Dans le cas où l'on intègre la régularisation comptable de la SEMIMO, le montant des dépenses d'équipement s'élève bien à 95.6 M€.

Parmi les différents chapitres qui composent les dépenses d'équipement, on constate que seules les études et licences (immobilisations incorporelles) enregistrent une légère baisse de 2.3 % avec 3.07 M€ au CA 2013 au lieu de 3.15 M€ au Compte administratif 2012. Ces immobilisations correspondent principalement aux frais d'études (effectuées en vue des réalisations d'investissements) ainsi qu'aux concessions et droits similaires, brevets et licences.

En effet, les acquisitions, aménagements et agencements divers (chapitre 21) et les travaux en cours (chapitre 23) progressent de 13.1 M€ par rapport au Compte administratif 2012, soit une augmentation de + 42.2 %. A noter aussi que les subventions versées (chapitre 204), hors régularisation Semimo, augmentent fortement puisqu'elles passent de 1,5 M€ au CA 2012 à 8,1 M€ au CA 2013.

Ainsi **2013 constitue une année de fort investissement sur la Ville**, de nombreuses opérations trouvant leur concrétisation en 2013 et aboutissant à l'ouverture de plusieurs nouveaux équipements. Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2013 sont les suivants :

- Participation versée à la SEM SEQUANO pour 6 M€, affectée aux équipements publics de la ZAC Cœur de Ville en cours de finalisation.
- Dans le domaine scolaire, la Ville a investi la somme de 12.8 M€ avec comme principales dépenses les 7M€ de l'école Résistance pour ouverture à la rentrée scolaire 2014, et les 4.8 M€ pour les groupes scolaires du Bas Montreuil, qui englobent la réhabilitation du groupe scolaire Voltaire et la création du groupe scolaire Françoise Héritier.
- 5.3 M€ pour les acquisitions et réserves foncières.
- Les investissements sur la voirie s'élèvent à 4.96 M€, essentiellement en entretien courant pour 4.1 M€ dont 374 K€ pour l'éclairage public etla signalisation.
- 1.5 M€ en matière d'études (grand hall du Parc Montreau, Centre de quartier Grand Air, solde des études Maison des Arts 116 rue de Paris...)
- 1.2 M€ ont été consacrés à l'aménagement du PRUS Bel Air Grands Pêchers.
- 1.1 M€ ont été investis dans le domaine de l'énergie en termes de travaux de chaufferie et d'économies d'énergies.
- L'aménagement des espaces verts a enregistré une progression de 54 % au CA 2013 pour s'établir à 834 K€.
- Les participations versées par la Ville à la CAEE (chapitre 204), pour un total de 6,4 M€, au titre du cofinancement 50-50 sur les 2 opérations en cours transférées à savoir la piscine écologique des Hauts de Montreuil et le nouveau cinéma 6 salles.

2. Les emprunts et dettes assimilées : 15.2 M€ (-79.2%)

La baisse importante des remboursements d'emprunts au CA 2013 s'explique par le remboursement imposé par la banque DEXIA au cours de l'exercice 2012, à savoir la révocation unilatérale par cette banque des contrats de prêts revolving avant leurs termes, pour 26.8 M€. En effet, il n'y a pas eu de remboursement de ce type, à caractère exceptionnel, au cours de l'exercice 2013 ce qui explique cette diminution. A cela s'ajoutaient les 29.8 M€ au CA 2012 concernant les opérations équivalentes en dépenses et en recettes liées aux prêts « revolving » (imputées sur la nature 16449) qui disparaissent ainsi en 2013.

Il convient de préciser que le remboursement du capital de la dette (annuité de l'exercice) s'élève au CA 2013 à 15 183 559.26 €.

b) Les dépenses d'ordre : 6.2 M€ (-68 %)

Contrepartie comptable des recettes d'ordre de fonctionnement, les dépenses d'ordre d'investissement comprennent des moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations de 2013 pour un montant de 227K€ contre 1.5 M€ au CA 2012, soit un recul de 85 %.

S'y ajoutent les écritures qui relèvent uniquement de la section d'investissement, au chapitre 041, égales en recettes et en dépenses, qui en 2013 consistent à transformer les participations versées à SEQUANO en compte de travaux en cours (6 M€), permettant d'intégrer progressivement dans l'actif comptable les équipements et espaces publics du quartier de la mairie, au fur et à mesure de leur livraison.

III. RESULTAT DE L'EXERCICE, RESTES A REALISER ET RESULTATS A AFFECTER

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter au financement des investissements : au **résultat de l'exécution** doivent être additionnés les résultats reportés de 2012, ce qui permet d'obtenir **le résultat de clôture**. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (les reports) afin de déterminer le **résultat final qu'il convient d'affecter**.

1) LE RÉSULTAT COMPTABLE

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Titres de recettes émis	110 314 824,07	188 894 855,43	299 209 679,50
- Mandats émis	117 872 560,73	175 403 584,29	293 276 145,02
= Solde d'exécution	-7 557 736,66	13 491 271,14	5 933 534,48

Le résultat comptable de l'exercice présente donc un excédent de 5.9 M€.

2) LE RÉSULTAT DE CLÔTURE, LE RÉSULTAT FINAL ET LE RÉSULTAT À AFFECTER

Deux résultats sont à distinguer :

- le **résultat de clôture**, qui reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, <u>avant les restes à réaliser</u>.
- le **résultat final**, qui ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Solde d'exécution	-7 557 736,66	13 491 271,14	5 933 534,48
+ Résultat reporté	-10 110 187,64	539 161,14	-9 571 026,50
= Résultat de clôture	-17 667 924,30	14 030 432,28	-3 637 492,02
+ Restes à réaliser : recettes - dépenses	6 601 643,57 48 215 819,57 41 614 176,00		
= RESULTAT FINAL	-11 066 280,73	14 030 432,28	2 964 151,55

Il convient de souligner que les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- <u>en recettes</u>: à des emprunts contractés fin 2013 pour un total de 35 M€ mais qui seront encaissés en 2014 ou 2015, à des subventions obtenues en 2013 mais non encaissées pour 13.1 M€, et enfin à des travaux exécutés d'office pour le compte de tiers pour 125 K€.
- <u>en dépenses</u>: à des dépenses engagées mais non mandatées à la fin de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2014.

A cet effet, <u>le résultat final</u>, qui correspond à la différence entre l'excédent de la section de fonctionnement (14 M€) et le besoin de financement de la section d'investissement (-11.1 M€) s'élève à <u>+ 2 964 151.55 euros</u>. Ce résultat final est par voie de conséquence, repris au Budget supplémentaire 2014.

A l'issue de cette présentation, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les décisions suivantes :

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

o en dépenses d'investissement
 o en recettes d'investissement
 : - 41 614 176.00 €
 : + 48 215 819.57 €

Arrête les résultats suivants du compte administratif 2013 (résultat de clôture) :

o un excédent de fonctionnement de
 o un déficit d'investissement de
 o soit un déficit total de
 : 14 030 432.28 €
 : -17 667 924.30 €
 : -3 637 492.02 €

Affecte le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) comme suit :

- couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068), soit
 + 11 066 208.73 €
- o excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002), de + 2 964 151.55 €
- Affecte le résultat d'investissement (résultat de la section d'investissement) comme suit :
 - o déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001), de 17 667 924.30 €

Projet de note de synthèse CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014

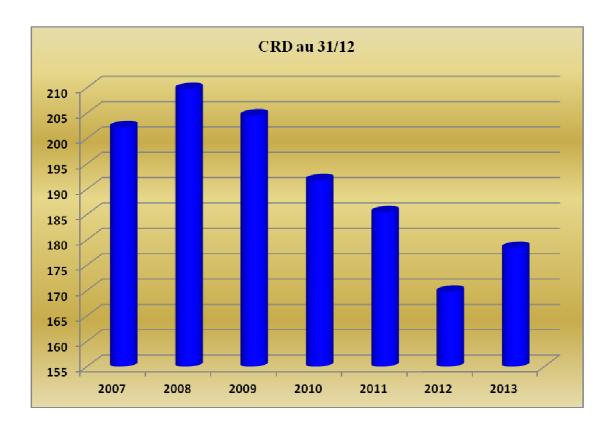
Elu-pilote : Philippe LAMARCHE

Objet : Compte administratif et affectation des résultats - Exercice 2013 - Ville

Annexe 1 : graphique relatif à l'évolution du CRD depuis 2007

Annexe 2 : graphique présentant les principaux financeurs (subventions d'investissement)

Annexe 1 : graphique relatif à l'évolution du CRD depuis 2007



Annexe 2 : graphique présentant les principaux financeurs (subventions d'investissement)

